



RAPPORT ANNUEL 2022

TABLES DES MATIÈRES

SECTION 1 PAGE 3

Convocation à l'assemblée générale annuelle / Ordre du jour / Mot de la Présidente /
Membres des Comités

SECTION 2 PAGE 9

Procès-verbal/*annexes de l'assemblée générale annuelle* du 16 novembre 2022 /
Annexe – Liste des membres présents

SECTION 3 PAGE 23

Rapport d'activités 2022

Introduction

Démarches faites par la relationniste

Objectifs 2022-2023

Les comités et représentants

 Le Comité exécutif

 Le Conseil d'administration

 Les représentant(e)s des régions

 Le comité de révision des statuts et règlements

 La signature D'Or

Conclusion

SECTION 4PAGE 30

Rapport financier 2022

SECTION 5 PAGE 42

Prévisions budgétaires 2023

SECTION 1

CONVOCATION A.G.A
ORDRE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JOUR
MOT DE LA PRÉSIDENTE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONVOCATION



**ASSOCIATION DES AUXILIAIRES AUX SERVICES
DE SANTÉ ET SOCIAUX DU QUÉBEC (A.A.S.S.Q.)
224-3055, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec (Qc), G1P 4C6**

Québec, septembre 2023

Bonjour à vous, chers membres,

C'est avec grand plaisir que je vous convoque à la quarante-neuvième (49^e)

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES AUX
SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX DU QUÉBEC**

DATE : LE JEUDI 9 NOVEMBRE 2023
ENDROIT : HÔTEL DES GOUVERNEURS de TROIS-RIVIÈRES
975, RUE HART, TROIS-RIVIÈRES, QC, G9A 3S3
HEURE : 9 HEURES

C'est avec plaisir que nous vous attendons en grand nombre à notre assemblée générale annuelle 2023 en présentiel. Votre participation est essentielle au bon fonctionnement de notre Association. Vous êtes les personnes décisionnelles, responsables de nous transmettre vos demandes, vos besoins et vos commentaires.

Cette année, nous profitons de cette occasion pour vous présenter nos nombreux efforts, incluant la concrétisation de nos partenariats, et nos réflexions collectives liées aux changements dans notre milieu.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre !

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022 DE L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX DU QUÉBEC (A.A.S.S.S.Q.)

DATE: Le jeudi 9 novembre 2023 à 9H

POINTS À ABORDER	HEURE	DURÉE	RESPONSABLE DU SUIVI	I N F O	D I S C	D É C I
1. Présences	9 :00	5 min.	May Ghanty	*		
2- Ouverture de l'assemblée générale annuelle et constat du quorum	9 :05	2 min.	May Ghanty	*		
3- Adoption de l'ordre du jour	9 :07	3 min.	May Ghanty	*	*	
4- Adoption du procès-verbal de l'AGA 2022 et suivi	9 :10	5 min.	May Ghanty	*	*	*
5- Adoption du bilan financier 2022 (document joint)	9:15	5 min.	Claudine English	*	*	*
6- Adoption du rapport annuel 2022	9:20	5 min.	Claudine English	*	*	*
7- Nomination de la firme comptable	9:25	5 min.	Claudine English	*	*	
8- Ratification des actes des administrateurs et administratrices	9:30	5 min.	Claudine English	*		
9- Adoption des mandats qui seront confiés aux membres du CE, CA et de tous les autres comités	9:35	10 min.	May Ghanty	*	*	*
10- Les élections en 2023: Trésorerie, relationniste, Régions 01-05-11-12-14	10:40	15 min.	May Ghanty		*	*
11- Période de questions	10 :55	30 min.				
12- Varia	11 :25	15 min.				
13- Levée de l'assemblée	11:25					

MOT DE LA PRÉSIDENTE

May Ghanty

Bonjour chers ASSS,

Je suis si heureuse de vous écrire ces mots en sachant que nous aurons sans doute la joie de nous revoir en personne très bientôt. Le virtuel a ses côtés pratiques mais, sans aucun contact humain, la vie est désolante et terriblement aride.

Nos activités habituelles nous ont causé des problèmes : Impossible de rencontrer des gens du gouvernement pour faire nos représentations, nos demandes et nos revendications.

Fort heureusement, comme nous avons beaucoup de tâches administratives à faire, nous nous y sommes consacrés. Nous avons fait parvenir des sondages à travers la province afin de savoir quelle position prendraient les chefs de service face à un éventuel congrès. Le résultat a été maigre puisque les réponses sont arrivées au compte-goutte et nous n'en avons pas reçu beaucoup. La bonne nouvelle cependant est que tous les chefs de service, qui ont pris le temps de remplir notre sondage, ont manifesté un vif intérêt à y envoyer une ou plusieurs de leurs ASSS. Bonne chose puisque nous sommes en train de préparer un beau congrès dont le thème sera « la santé holistique ». Autant pour nos clients que pour nous-mêmes, il est bon de se conscientiser sur l'approche globale de notre santé puisque c'est notre responsabilité de le faire. Sans l'approche de la santé holistique, nous serions toujours en train de guérir une partie de notre corps en mauvais état sans s'occuper des autres facteurs qui peuvent faire empirer notre état. En utilisant l'approche holistique, les chances de guérir, et en même temps de renforcer notre santé en général, sont envisagées et mises en pratique.

La bonne nouvelle venant avec le congrès est que nous pourrons enfin tenir notre AGA autrement que par Zoom, avec vous chers ASSS, en votre présence. Quel bonheur! Toutes les personnes présentes pourront y assister et les membres pourront mieux décider, pour eux-mêmes, en votant. Il vous sera également possible de poser votre candidature si vous désirez postuler en tant que représentant(e) régional(e). Nous avons vraiment un grand besoin d'avoir des représentantes dans toutes les régions pour faire avancer l'Association, pour nous faire connaître et nous aider dans l'organisation d'événements durant l'année. Pensez-y et communiquez avec notre bureau de Québec si vous désirez plus d'information.

Tous les détails pour le congrès 2023 seront envoyés à vos chefs de service et les inscriptions suivront. Restez à l'affut si vous désirez y assister et questionnez vos chefs de service. Vous pouvez aussi approcher vos syndicats pour qu'ils vous y envoient. Les derniers détails paraîtront dans le journal de septembre. La reconnaissance de la Signature d'Or sera également de retour durant le congrès. Présentez un ou une ASSS pour l'obtention de cette reconnaissance qui a pour but de souligner le

travail exceptionnel d'un ou d'une ASSS, même si nous savons que tous les ASSS sont extraordinaires et mériteraient d'être honorés!

Entretemps, allez jeter un coup d'œil à notre site internet actualisé pour y découvrir notre nouvelle boutique où vous pourrez passer des commandes pour des vestes zippées arborant le nouveau logo, disponibles en plusieurs couleurs, à votre taille et qui vous seront livrées chez vous. De nombreux autres articles tels des casquettes avec logo, des crayons, des bouteilles pour eau, des gels désinfectants pour les mains et plusieurs autres arriveront bientôt. Quoi de plus pour nous rendre fières/ers de notre métier que de porter un chandail ou une casquette à l'effigie de celui-ci?

Sur ces mots, je vous laisse en souhaitant vous revoir au Congrès en grand nombre bientôt. Votre présence nous a manqué. Passez une belle fin d'été. Au plaisir!

May Ghantiy

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023

Septembre 2023

Région (01) BAS-ST-LAURENT	Vacant
Région (02) SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	Vacant
Région (03) CAPITALE-NATIONALE	Vacant
Région (04/17) MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC	Jennifer Roy
Région (05) ESTRIE-CHUS	Vacant
Région (06) MONTRÉAL/MÉTRO	Vacant
Région (07) OUTAOUAIS	Vacant
Région (08) ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	Vacant
Région (11) GASPÉSIE/DES ÎLES	Sylvie Latulipe (intérim)
Région (12) CHAUDIÈRE-APPALACHES	Vacant
Région (13) LAVAL	Vacant
Région (14) LANAUDIÈRE	Vacant
Région (15) LAURENTIDES	Vacant
Région (16) MONTÉRÉGIE	Danielle Croteau

COMITÉ EXÉCUTIF

Région (13) PRÉSIDENTE	May Ghanty
Région (07) VICE-PRÉSIDENT	Gilles Mathurin (intérim)
Région (16) TRÉSORIÈRE	Claudine English
Région (04) SECRÉTAIRE	Johanne Mailhot
Région (13) RELATIONNISTE	Nathalie Bourque

SECTION 2

**Procès-verbal
Assemblée Générale Annuelle 2022
Annexe – Présences AGA**



**ASSOCIATION DES AUXILIAIRES AUX SERVICES DE SANTÉ
ET SOCIAUX DU QUÉBEC (A.A.S.S.S.Q.)**
224-3055, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec (Québec) G1P 4C6

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX DU QUÉBEC (A.A.S.S.S.Q.)

Procès-verbal de l'A.G.A de l'A.A.S.S.S.Q.
Tenue le mercredi, 16 novembre 2022
Par visioconférence Zoom
19h00

ORDRE DU JOUR

- 1. Présences**
- 2. Ouverture de l'assemblée et constat du quorum**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 17 novembre 2021 et suivis**
- 5. Adoption du bilan financier 2021**
- 6. Adoption du rapport annuel 2021 (document joint)**
- 7. Nomination de la firme comptable**
- 8. Ratification des actes administrateurs et administratrices**
- 9. Adoption des mandats qui seront confiés aux membres du CE, du CA et des autres comités**
- 10. La Signature d'Or**
- 11. Les élections en 2022**
- 12. Congrès 2023 en Mauricie-Centre du Québec**
- 13. Période de questions**
- 14. Varia**
- 15. Levée de l'assemblée**

1. PRÉSENCES

Avant de débiter la rencontre, les présences sont vérifiées par la responsable, Claudine English, qui valide les numéros des membres de l'association, seuls admis à cette assemblée générale via zoom.

Absence : Caroline Therrien*

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022 ET CONSTAT DU QUORUM

Ouverture de l'assemblée : 19h08

Le quorum étant formé des membres présents, selon nos statuts et règlements, est atteint avec 17 membres.

La présidente, May Ghanty, souhaite la bienvenue aux membres participant à cette assemblée, les remercie de leur intérêt.

Pour débiter, elle fait part aux membres du travail que poursuivent les membres de l'exécutif et du conseil d'administration, tout au long de l'année, malgré l'absence d'évènement d'envergure. Le CA a travaillé à améliorer l'image de l'association en refaisant entièrement le site web, avec le nouveau logo qui a été créé pour être conforme à notre nouveau nom officiel. Le site web a été mis en ligne au début d'avril. Il est encore un peu en chantier puisqu'il y a toujours des choses à y ajouter et à corriger. Elle invite les membres à consulter le site web.

Avec le nouveau logo, nous avons fait de nouveaux documents officiels, portant le bon en-tête, tels les lettres, les courriels, ainsi que de nouveaux produits dérivés, stylos et épinglettes, dont un exemplaire a été envoyé en cadeau à chaque membre.

Pour le moment, l'AGA se tient encore en visioconférence Zoom, car nous n'avons pas eu le temps d'organiser un congrès, étant donné qu'en début d'année, il y avait encore beaucoup de restrictions liées à la crise sanitaire et que nous étions trop dans l'incertitude quant à la possibilité de tenir un tel évènement en fin d'année.

Nous espérons peut-être avoir un petit congrès, ou au moins réunir des gens pour tenir notre AGA en présence pour la prochaine année. Nous ne pouvons pas décider maintenant, car tout dépend de la conjoncture. Notre désir est de faire un petit congrès, nous vous reviendrons dès que nous pourrons prendre une décision éclairée. Enfin, elle souhaite à tous une rencontre constructive et invite les membres à poser les questions qui les préoccupent, sans hésiter, au moment opportun.

Les participants connaissent les consignes à observer pendant l'A.G.A. pour demander la parole et voter avec les outils de la plateforme Zoom et sont informés que la rencontre est enregistrée aux seules fins de rédaction par la secrétaire, spécifiant qu'il est interdit d'utiliser l'enregistrement ou reproduction à d'autres fins et remercie les gens pour leur précieuse collaboration.

Afin d'assurer un meilleur fonctionnement de la rencontre, Nathalie Bourque a proposé son aide comme co-hôte de l'assemblée, en soutien à la gestion des interventions pendant la rencontre, ce qui est fort apprécié.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente demande des modifications aux points de l'ordre du jour. Au point **10**, ajouter **La Signature d'Or 2022**; au point **11. Élections en 2022** et rayer présidence car l'élection à la présidence a été faite en 2021 et les élections des officiers du CE se tiennent au conseil d'administration suivant l'AGA. Au point **12**, ajouter **Congrès 2023** en Mauricie-Centre du Québec (04). Au point **13, Période de questions**, **14. Varia** et **15. Levée de l'assemblée**.

GA 01 – 2022/3.0

Il est proposé par André Bureau (05), appuyé par Hélène Lauzé (12), d'adopter l'ordre du jour, avec les modifications aux points 10, 11, 12, 13, 14 et 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 17 NOVEMBRE 2021

La présidente, May Ghanty, explique que tous, étant membres, ont reçu préalablement le procès-verbal dans le rapport annuel par courriel; il était convenu que la lecture du PV ne serait pas faite au moment de l'AGA. Seuls les membres qui étaient présents à l'AGA 2021 peuvent en voter l'adoption. Avant l'adoption, les membres peuvent poser des questions.

Suivi au procès-verbal de l'AGA 2021 : recherche de firme comptable, à moindre coût. Détaillé au point 7 par la trésorière.

GA 02 – 2022/4.0 Adoption du procès-verbal de l'A.G.A. du 17 novembre 2021

Il est proposé par Hélène Lauzé (12), appuyée par André Bureau (05), d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 novembre 2021, tel que rédigé.

Contre : 0

Abstentions : 0

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU BILAN FINANCIER 2021

La trésorière, Claudine English (16), présente le bilan financier. Dans le rapport annuel, elle invite les membres à regarder la **page 47 du rapport annuel (page 8 du rapport financier)**, point **1. Statuts et objectifs de l'organisme**, il manque la dernière phrase qui doit être ajoutée comme suit :

« Au cours de l'exercice, l'organisme a obtenu l'autorisation de modifier son nom Association des Auxiliaires Familiales et Sociales du Québec (AAFSQ) pour Association des Auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (AASSSQ) ».

À corriger à la **page 46 du rapport annuel (page 7 du rapport financier)**, au total des actifs de l'année 2020, une erreur de frappe indique 453 646\$, corriger pour 53 646\$.

GA 03 – 2022/5.0 Adoption du bilan financier 2021

Il est proposé par Nathalie Bourque (13), appuyée par Nancy Charland (05), d'adopter le bilan financier de l'année 2021.

Contre : 0

Abstentions : 0

VOTÉ ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2021

La trésorière invite les participants à regarder la page 53, dans les prévisions budgétaires 2022, on prévoit un déficit d'environ 4000,00 \$, en lien avec les dépenses engagées pour le site web. La présidente dit qu'en cours d'année, on devrait rattraper cet écart.

GA 04 – 2022/6.0. Adoption du rapport annuel 2021

Il est proposé par Nancy Charland (05), appuyée par Nathalie Bourque (13), d'adopter le rapport annuel 2021.

Contre : 0 Abstention : 1 André Bureau

VOTÉ ET ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

7. NOMINATION DE LA FIRME COMPTABLE

À l'AGA 2021, la reconduction du mandat de la firme comptable RCGT a été adoptée, avec la demande de faire des recherches pour voir s'il est possible de trouver une firme qui coûterait moins cher à l'association ou demander à la firme Raymond, Chabot, Grant & Thornton si elle peut nous offrir un coût moindre.

La trésorière a fait des recherches auprès de quatre autres firmes et aucune n'a la disponibilité pour prendre une association à but non lucratif. De plus, les coûts que chargent les autres firmes sont très semblables à ceux que nous charge Raymond, Chabot, Grant & Thornton.

La trésorière recommande de reconduire le mandat de la firme comptable Raymond, Chabot, Grant & Thornton.

GA 05 -2022/7.0 Reconduction du mandat de la firme comptable

Il est proposé par André Bureau (05), appuyé par Nathalie Bourque (13), de reconduire le mandat de la firme comptable Raymond, Chabot, Grant & Thornton, tout en leur demandant une soumission à tarif réduit et en effectuant une recherche sur les coûts offerts ailleurs.

Voté Contre : 0

Abstention : 0

VOTÉ ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

GA 06 – 2022/8.0

Il est proposé par André Bureau (05) appuyée par Manon Prince (03), de ratifier les actes des administrateurs et administratrices de l'AASSSQ. **VOTÉ ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

9. ADOPTION DES MANDATS QUI SERONT CONFIÉS AUX MEMBRES DU CE, DU CA ET DE TOUS LES AUTRES COMITÉS

La présidente nomme les différents comités de l'association et invite les membres à s'impliquer comme R.R. et à siéger sur l'un des comités (Site web, Signature d'Or, Plan d'action, Rédaction, Journal, Comité congrès).

Nancy Charland demande combien de personnes siègent sur les différents comités. La présidente répond que ce sont des membres du conseil d'administration, deux à trois personnes, selon les comités.

André Bureau demande quels sont les projets, les mandats des comités actuellement.

La présidente, May Ghanty, parle d'un congrès en présence, après trois années sans avoir pu en faire. Elle explique qu'un sondage a été envoyé aux gestionnaires des équipes d'ASSS dans les CISSS et CIUSSS, à savoir s'ils seraient prêts à envoyer des ASSS au congrès et défrayer leur participation. Bien que nous n'ayons pas reçu les réponses de tous, les réponses reçues étaient positives.

Elle continue en disant que le fait de ne pas s'être rencontrés depuis trois ans a nui au sentiment d'appartenance et à notre visibilité. Nous avons besoin de recréer des liens et surtout de recruter des membres.

Nathalie Bourque continue dans le même sens concernant les ajustements qui étaient nécessaires pour se mettre à jour et ainsi favoriser le sentiment d'appartenance quand on consulte le site web, que notre nom est actualisé, de l'importance de se reconnaître dans les publications que diffuse notre association.

Il était impératif de mieux refléter les réalités modifiées de notre métier qui est en constante évolution. Ça commence par de petites actions; le changement de logo, les outils promotionnels autour.

Elle rappelle que pendant une certaine période, l'association était moins visible mais beaucoup de travail a été fait et nous avons émergé, nous étions considérés au ministère, on parlait de nous dans les médias.

Elle poursuit en rappelant que malheureusement, rien n'est jamais acquis, que c'est toujours à recommencer.

Pour bien se centrer, nous devons connaître d'où on part, les actions mises en place pour un changement positif, comme le site web. Les changements au niveau de l'équipe; comment on va chercher les gens? comment on réalise nos projets? Le membership?

Effectivement, il faut recommencer, parler de l'association, recruter des gens et ce n'est pas facile car beaucoup d'ASSS sont désabusés, ne croient plus en rien, même en leurs syndicats et se demandent ce que l'association peut faire pour eux....

C'est dommage car les miracles ne viennent pas. C'est à petits pas, à saisir les petites occasions où on réussit à prendre la parole, à être visibles, qu'on émerge. L'association, d'où on part et où on veut aller, notre avenir, c'est à tous et chacun d'y contribuer. Ce ne sont pas les syndicats qui vont changer notre vie, l'association seule non plus. Mais si tous ensemble, si on réussit à se convaincre qu'on peut arriver à quelque chose, on doit s'impliquer. Les professionnels ont des associations, nous pouvons aussi mais pour que ce soit efficace, pour gagner en crédibilité, les ASSS doivent y adhérer.

Un projet qui a été débuté avant la pandémie et mis sur pause, une sortie auprès du ministère, a été créé petit à petit. Nous avons déjà nos portes d'entrée, des contacts au ministère. Même pendant la pandémie, ils nous ont aidé beaucoup à certains niveaux. Nous avons un projet en cours mais si on le sort actuellement, d'autres personnes vont s'approprier nos idées et nos actions. Il y a, malheureusement, plusieurs personnes qui veulent agir chacun de leur côté, en solo plutôt que de s'unir, tous ensemble.

Nous devons attendre les changements du gouvernement dans le soutien à domicile et se synchroniser avec les comités du gouvernement, en lien avec le soutien à domicile. Il est clair qu'il y aura du chambardement dans le soutien à domicile. À ce moment, nous serons prêts à s'asseoir à la table et discuter avec le gouvernement. Les syndicats sont les mandatés légaux pour discuter de contrats de travail et de conventions collectives et l'association a le droit d'avoir sa place pour discuter vraiment des ASSS et de notre réalité, ce qui se passe concrètement pour nous, de nos suggestions et solutions. Nous sommes les mieux placés pour connaître le terrain et parler des enjeux qui nous concernent. C'est là que nous aurons la parole pour discuter de nos préoccupations.

Nancy Charland (05) : Étant donné que la formation des ASSS est fusionnée à celle des PAB et qu'il y a maintenant des PAB dans certaines équipes d'ASSS, Nancy pose la question si notre association a pensé à unir les PAB et les ASSS dans une même association, ce qui deviendrait une plus grande équipe et donnerait de la force pour se faire entendre.

Nathalie Bourque (13) répond à Nancy que le sujet a été discuté en AGA, il y a plus de cinq ans, et à ce moment-là, les ASSS n'étaient pas prêts, voulant avant tout que soit mises de l'avant, les spécificités du travail seul à domicile. Il y avait une crainte de devenir invisibles, car les PAB sont vraiment plus nombreux.

Une rencontre avec le président de la fédération des PAB avait même eu lieu avec la relationniste, Lynda Bélanger, pour en discuter. Mais la vision, dans ce temps-là, sur la pratique du terrain, la vision du futur, était aux antipodes. Nous avons alors choisi de rester une association distincte.

Nathalie dit que cependant, il y aurait moyen de refléter les deux réalités en étant une même équipe. Ça prendrait des balises claires.

André Bureau (05) Est déçu de constater que les métier d'ASSS et de PAB sont considérés presque pareils. Il parle des activités de la loi 90 qui sont une grande partie de notre travail, ce que ne font pas le PAB, et qui représentent un haut niveau de responsabilités. Il nous faudra se démarquer.

André dit également que nous devons insister auprès de nos syndicats pour faire reconnaître les dépenses reliées à l'utilisation de nos véhicules personnels, que c'est un frein pour plusieurs à venir travailler à domicile.

Madone Trudel (01) : Le manque de personnel vécu partout nous conduit à une perte d'identité. Il y a un mélange de travailleurs d'agences privées, des immigrants venus de plusieurs pays, spécifiquement pour combler les besoins toujours grandissants de personnel, formés rapidement, très peu et nous devons travailler avec ces réalités. Elle dit que nous vivons sensiblement les mêmes difficultés à unir les ASSS qu'il y a vingt ans. L'âme des ASSS de cœur n'est plus dans notre réseau. Elle souhaite ardemment que nous puissions avancer encore mais n'est pas dans le rêve.

En réponse à André sur le sujet de l'allocation pour frais de déplacements remboursés par l'employeur, Madone dit qu'à 0,59\$ du kilomètre avec l'assurance affaire remboursée, nous ne sommes pas perdants.

Nathalie Bourque (13) : Répond à André que le cahier de négociations et de revendications a été déposé, au gouvernement, par les syndicats, à la fin d'octobre 2022. Alors même si nous, ASSS, faisons tous une pétition adressée aux syndicats, malheureusement, le moment est dépassé, dans le sens où ce sont des demandes qu'il faut faire pendant qu'on met la table pour notre contrat de travail. Par contre, pour nous rassurer, Nathalie dit que plusieurs représentants étaient présents dans l'assemblée de négociations, pour parler pour les ASSS. Ils avaient des propositions à présenter en lien avec l'utilisation de nos véhicules personnels et le remboursement des frais de kilométrage.

Toutefois, elle comprend ce que Madone exprime; il est vrai que nous n'avons pas tous les mêmes frais reliés à l'utilisation de notre véhicule mais certains ASSS ont de grands territoires à couvrir, et même s'ils ont un petit véhicule, l'ensemble des frais n'est pas toujours couvert à long terme, considérant que le remboursement au kilomètre diminue après plus de 8000 km et encore plus après 12 000 km. Elle assure que le sujet est en exploration entre le comité de négociations et le gouvernement. Nous verrons ce qui sortira de ces échanges mais il est certain qu'ils veulent bonifier l'offre.

Nathalie Bourque ajoute que ce que Madone a dit est très important. Oui, les temps changent. On le sait, il y a une grande pénurie de personnel et en plus, dans notre réseau (si bien organisé et invitant), les gens viennent travailler mais ne restent pas... Les générations changent. Les jeunes réclament davantage de qualité de vie.

Le recrutement à l'étranger est en croissance.

À Laval, il y a eu une proposition de l'employeur au syndicat de signer une entente d'intégration d'employés d'autres pays, ce que le syndicat a refusé de signer.

Avant de signer une entente de recrutement et intégration d'un nombre d'ASSS, de PAB, et leur donner des garanties d'heures, il faut commencer par donner des garanties d'heures, des postes et de bonnes conditions aux employés déjà en place et aux nouveaux déjà formés, qui entrent dans notre réseau, pour les garder. Après seulement, d'autres avenues pourront être envisagées.

Madone ajoute qu'aucun syndicat n'a accepté de signer l'entente et Nathalie dit que, de source sûre, certains l'ont fait.

La formation : Dans la refonte du gouvernement, qui veut vraiment axer plus sur les soins à domicile, la formation pour être ASSS sera revue à la baisse. Tout comme la formation accélérée de trois mois aux PAB, qui a été créée pendant la pandémie, pour pallier rapidement au manque de personnel, il y aura sûrement quelque chose de semblable qui sera mis en place pour les ASSS.

Il faut savoir que, dans la nomenclature, il n'est écrit nulle part que ça prend le DEP pour être ASSS ou PAB.

S'ils le voulaient, nos établissements employeurs pourrait prendre n'importe qui et les former eux-mêmes, avec une formation qu'ils choisiraient eux-mêmes, selon les besoins, pour ces deux titres d'emploi. Mais ce n'est pas ce qu'ils veulent, Nathalie est allée vérifier à deux différents niveaux; Ils reconnaissent que nous sommes seuls à domicile, que le niveau de responsabilités est élevé, notamment en lien avec la loi 90, ils ne veulent pas trop niveler vers le bas. Mais il y aura inévitablement quelque chose qui se passera car il manque trop d'employés pour donner les services toujours en augmentation.

Il faut être capables de les accueillir, de bien les orienter, de bien les suivre, d'offrir une rémunération à ceux qui suivent et accompagnent les nouveaux. Ce sont toutes des discussions qui sont sur la table actuellement. Il faut tenter de limiter le nivellement vers le bas, essayer d'avoir plus de personnes qui travaillent avec nous, nous permettant d'avoir des congés, d'être moins épuisés et d'avoir une qualité de vie au travail. Notre métier s'exerce de façon professionnelle, c'est de l'expertise et pour la loi 90, il y a aussi une refonte. Ils ont élargi l'attribution des actes de la loi 90 à plusieurs personnes autres que les ASSS. Nous ne serons pas les seuls qui pourrons exercer les actes délégués. Ce sont de gros changements à venir.

En terminant, Nathalie fait le lien avec le syndicat; À Laval, ils sont sur des dossiers de soins à domicile et au niveau de la formation ASSS, ils ont réussi à obtenir la reprise des stages à domicile, en CLSC. Depuis un bon moment, il n'y en n'avait plus.

Le moment est donc venu de reprendre les visites des CFP pour aller parler du métier ASSS et promouvoir les soins à domicile auprès des étudiants.

Nancy Charland (05) : ASSS depuis près de 34 ans et membre de l'association depuis qu'elle en connaît l'existence, a fait 15 ans au SAD auprès d'une clientèle majoritairement âgée et soins palliatifs, et travaille depuis 16 ans en petite enfance jeunesse. Elle dit qu'on parle malheureusement trop peu des ASSS qui oeuvrent en petite enfance, qu'il serait très aidant de valoriser et promouvoir cette importante part des services accomplie par les ASSS. Elles collaborent de près avec les centres

jeunesse. Il faut aussi miser sur ces services essentiels moins connus et elle aimerait savoir combien d'ASSS, dans quels établissements, sont présentes des équipes en petite enfance jeunesse.

La présidente remercie Nancy de nous ouvrir les yeux sur l'importance d'en parler et de valoriser le travail en petite enfance.

GA 07 – 2022/9.0

Il est proposé par Manon Marcotte (13), appuyée par Nathalie Bourque (13), d'adopter les mandats confiés aux membres du CE, du CA et de tous les autres comités.

Contre : 0

Abstentions : 0

VOTÉ ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. LA SIGNATURE D'OR

Suite à la demande d'un membre, à la dernière AGA, nous avons annoncé préalablement le désir de tenir l'évènement de la Signature d'Or, lequel a été en suspens les deux dernières années. Le comité de la Signature d'Or, formé de Madone Trudel, Sylvie Latulippe et Claudine English, a tenu quelques rencontres, par visioconférence afin d'évaluer les candidatures reçues, selon des critères établis pour ce concours.

Quarante-huit candidatures ont été déposées à la reconnaissance de la Signature d'Or, ce qui est vraiment encourageant et prouve que des gestionnaires apprécient l'initiative de notre association. Plusieurs ont contribué à valoriser leurs ASSS en rédigeant les façons dont se démarquent certain(e)s ASSS de leur équipe. Bravo au comité de la Signature d'Or qui a travaillé à la poursuite de ce bel évènement de reconnaissance.

Une pré-sélection a été faite par le comité pour retenir dix candidat(e)s et parmi ceux-ci, trois ont été retenus comme finalistes. Les prix offerts aux finalistes et à la personne gagnante du concours sont déterminés par le CA.

À la personne gagnante, le CA a décidé de donner un montant de 250,00\$ pour s'offrir un soin ou une activité de bien-être, soit un massage, un spa ou un spectacle, pour se faire du bien. La personne gagnante choisira son activité et l'association émettra le paiement directement au commerce, au salon ou à la clinique que la personne aura choisi(e).

Elle aura en plus le gros trophée de la Signature d'Or sur lequel son nom sera inscrit avec l'année, à exposer dans son CLSC, pour la durée d'une année. Le trophée est remis à l'AASSSQ ensuite pour être transmis à la personne gagnante d'une prochaine édition de l'évènement.

Pour les deux autres finalistes, un prix de 75,00\$ leur sera offert avec une plume d'Or. Enfin, les quarante-cinq autres candidats recevront une carte cadeau de 25,00\$ ainsi qu'un nouveau stylo de l'association.

Madone Trudel et Claudine English contacteront le ou la chef de service de la personne gagnante pour aller remettre en personne le trophée, dans l'équipe de l'ASSS gagnant(e).

11. LES ÉLECTIONS EN 2022

Sont en élection au conseil d'administration, les régions 02, 03, 05(intérim), 06, 07(intérim), 08, 09/10, 13, 14, 16.

Au comité exécutif, la vice-présidence et le secrétariat sont en élection.

Gilles Mathurin a déposé sa candidature à la vice-présidence et Johanne Mailhot a déposé sa candidature au secrétariat dans le délai prévu à nos statuts et règlements. Aucune autre candidature n'a été déposée pour ces postes. Les élections au CE se tiendront en visioconférence, au Conseil d'administration du 24 novembre 2022.

L'annonce des résultats des élections sera partagée sur la page de l'association, sur le site web et dans le journal l'Auxiliaire de décembre.

Les régions en élection

02 : Saguenay/Lac St-Jean (vacant)

03 : Québec Capitale Nationale (vacant)

05 : Estrie : intérim

06 : Montréal métro

07 : Outaouais(intérim)

08 : Abitibi-Témiscamingue (vacant)

09/10 : Côte nord/Nord du Québec (vacant)

12 : Chaudière-Appalaches : intérim

13 : Laval (vacant)

14 : Lanaudière (vacant)

16 : Laurentides : intérim

La présidente demande aux ASSS présent(e)s à cette assemblée s'ils/elles sont intéressé(e)s à s'impliquer en tant que représentant(e) de leur région.

12. CONGRÈS 2023

Le congrès 2023 se tiendra en Mauricie-Centre du Québec (04). Nouvelles à venir lorsque les détails seront précisés.

Nathalie Bourque se rend disponible pour aider à la préparation du congrès, au besoin.

Elle souligne également le retour de Madone Trudel au CA, la remercie de son implication et remercie Sylvie Latulippe d'être représentante de la Gaspésie (11), une région pour laquelle nous n'avions pas de R.R. depuis un bon moment.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madone Trudel dit que les employeurs ont les adresses courriel de tous les employés. Elle suggère de demander à nos gestionnaires respectifs d'avoir la liste des courriels de tous les ASSS.

Nathalie Bourque dit que les gestionnaires n'accepteront probablement pas ce type de demande, car ils ne partagent pas les adresses courriel des employés.

Nancy Charland demande l'adresse du site web de l'AASSSQ : aasssq@videotron.ca

Elle aimerait aussi avoir une liste des avantages à être membre de l'association, qu'elle souhaite distribuer aux ASSS de son secteur, pour les inviter à rejoindre l'association.

Le vice-président, Gilles Mathurin, invite Nancy à rejoindre le CA, en tant que représentante de sa région.

La présidente les invite à réfléchir, s'ils souhaitent s'impliquer, ils peuvent le manifester en tout temps.

14. VARIA

André Bureau demande qui remplacera Nathalie Bourque, si elle n'est plus présente, en raison de son mandat de présidente intérimaire au syndicat. Nathalie répond qu'elle demeure disponible pour aider l'association mais reste dans l'ombre, pour le moment.

La présidente, May Ghanty, remercie tous les membres participants à cette assemblée, est heureuse de constater qu'ils ont encore la flamme pour le métier, qu'ils y croient et sont animés par le désir de le faire connaître et reconnaître davantage. Elle espère que notre association grandira et demeurera vivante encore très longtemps.

Cette assemblée est sa première en tant que présidente, elle est vraiment satisfaite du déroulement, de l'intérêt manifesté, des franches discussions et elle souhaite à tous une belle fin d'année.

15. LEVÉE

GA 08 – 2022/15

Il est proposé par Nathalie Bourque (13), appuyée par Claudine English (16), de lever la présente assemblée. Il est 21h04.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

May Ghanty, Présidente

Johanne Mailhot, Secrétaire

SECTION 2 - Annexe

Liste des membres présents à l'A.G.A.

Noms	Noms	Noms
Bourque, Nathalie (13)	Charland, Nancy (05)	English, Claudine (16)
Ghanty, May (13)	Latulippe, Sylvie (11)	Lauzé, Hélène (12)
Lebel, Nathalie (06)	Lefebvre, Claude (03)	Mailhot, Johanne (04/17)
Mathurin, Gilles (07)	Prince, Manon (12)	Roy, Jennifer (04/17)
Thorpe, Jason (07)	Trudel, Madone (01)	Bureau, André (05)
Marcotte, Manon (13)		

SECTION 3

RAPPORT DES ACTIVITÉS

Démarches faites par l'Association

- **Lettres, échanges et rencontres avec : Ministère de la santé et des services sociaux, Conseil du trésor, Centrale syndicale CSN, autres dignitaires et personnalités publiques, ainsi que d'autres instances.**

INTRODUCTION

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons le travail effectué par les membres et chacun des différents Comités qui ont travaillé très fort, durant toute l'année au sein de votre ASSOCIATION. En 2022, les Membres du Conseil d'administration et le Comité exécutif de votre Association ont tenu à plusieurs reprises leurs réunions sur TEAMS. Une ASSOCIATION doit préparer des demandes spéciales, régler des problèmes particuliers ainsi que le travail quotidien.

Elles et ils travaillent bénévolement en plus de leurs tâches respectives dans leur établissement, CLSC ou PRIVÉ, pour savoir quelles démarches seront avantageuses. Toutes et tous ont foncé tête baissée, surmontant les nombreux obstacles qui sont apparus en cours de route. Depuis le dernier Congrès de Formation, nous avons eu plus d'A.S.S.S. qui se sont joint(e)s à l'ASSOCIATION et qui proviennent de toutes les régions du Québec. **«BIENVENUE À CES NOUVEAUX MEMBRES».**

Julie Bélanger (13) Danielle Thériault (09/10) Audrey-K. Denis (15) Diane Bouthillier (15)

En terminant je peux vous assurer que votre ASSOCIATION est plus que jamais florissante. De plus en plus présente partout au Québec dans les CSSS, le domaine Privé, centres ou Écoles de Formation professionnelle.

À vous toutes et tous, je vous souhaite une très belle année 2023-2024. Que votre travail vous apporte la satisfaction du devoir accompli afin que nous réalisons que nous sommes privilégiés(e)s d'exercer une si belle profession, auprès d'une clientèle en perte d'autonomie.

Bonne Lecture !



**ASSOCIATION DES AUXILIAIRES AUX SERVICES
DE SANTÉ ET SOCIAUX DU QUÉBEC (A.A.S.S.S.Q.)**
224-3055, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec (Qc), G1P 4C6

Voici un résumé de certaines activités faites par l'Association



PLUS UNE ASSOCIATION INTERVIENT, PLUS ON FINIT PAR LA CONSULTER.

PLUS ON LA CONSULTE, PLUS ELLE PEUT INTERVENIR.

SURVOL 2022 DE L'ASSOCIATION ET DES ACTIVITÉS

En 2022, nous étions encore en pandémie. Beaucoup de gens travaillaient encore de la maison. Les institutions se sont mises à rouvrir tranquillement mais les choses n'étaient pas comme avant la pandémie.

En 2021, nous avons officiellement changé le nom de l'association pour adopter définitivement le nom que nous avait octroyé le Gouvernement, soit l'Association des **Auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (AASSSQ)**.

Le changement de nom a généré, en 2021, la création d'un nouveau logo qui représente bien notre couleur et surtout le travail que nous offrons généreusement de nos mains ouvertes à tous nos clients dans un don de soi, d'où la forme d'ailes d'ange.

Nous devons changer tout ce qui porte le nom de l'Association.

Heureusement que le moment s'y prêtait parfaitement. Nous nous sommes mis sur des tâches administratives que nous avons pu effectuer sans problème, puisqu'il ne pouvait y avoir de rencontres ministérielles, ni de visites dans les écoles, ni la préparation et tenue d'un congrès.

Après la création du logo, en 2021, le site web a été actualisé et nous avons poursuivi l'objectif, en 2022, de refaire les documents officiels, en conformité avec notre nom. Notez que le site web est toujours un peu en chantier car de nouvelles informations doivent y être insérées régulièrement.

Avec le logo, nous continuons à refaire tous les articles que nous vous avons offerts gratuitement, en promotion, et qui sont vendus toute l'année sur notre site web. Vous pouvez même payer directement sur le site et ces articles vous seront envoyés directement. Pour le moment, nous avons des crayons, des vestes zippées et des casquettes. D'autres articles s'y ajouteront.

En septembre, nous avons tenu l'évènement de la reconnaissance « La signature d'Or ». Nous avons été extrêmement heureux des quarante-huit nominations, dans nos différentes régions, pour cette reconnaissance. Le choix du comité de la signature d'or s'est arrêté sur trois finalistes pour finalement n'en retenir qu'un qui s'est mérité le grand trophée, un beau cadeau et un stylo. Il a reçu tous ses cadeaux du comité qui s'est rendu dans son CLSC pour les lui offrir à la manière d'un « surprise-party ». Les deux autres finalistes ont reçu une carte cadeau de 75\$ et un cadeau. Les noms des gagnants figurent dans le journal de mars et paraissent aussi sur notre page web.

Vers la fin de l'année, le comité congrès a commencé les démarches pour préparer un très beau congrès à Trois-Rivières sous le thème de la santé holistique. C'est un travail colossal auquel se sont attaqué Jennifer Roy (l'hôtesse), Claudine English et Danielle Croteau. Quand on sait qu'un congrès se prépare un an d'avance, il faut vraiment comprendre la complexité de la tâche! Nos plus sincères remerciements à elles et tirons- leur notre chapeau

Enfin, nous révisons actuellement les livrets de l'Association destinés à être distribués dans les écoles en y inscrivant nos nouvelles tâches (loi 90) etc., et en y retranchant les tâches désuètes et que nous ne faisons plus. Il y a cinq livrets en français et quatre en anglais. Nous y avons travaillé assidûment et ils devraient être prêts à la fin de l'année.

Nous tenons à préciser que nous effectuons ce travail tout à fait bénévolement tout au long de l'année. À travers nos emplois au CLSC, nos familles, nos enfants et toutes les difficultés de la vie, de santé et autres, nous vous offrons notre temps, notre énergie et nos connaissances afin de garder l'Association en vie. **Merci** à tous les représentants régionaux, membres du C.A et C.E. pour votre grande générosité durant toute l'année! Oui, vous méritez une reconnaissance! Félicitations!

Bref, nous ne lâchons pas et nous allons continuer à poursuivre nos démarches pour l'avancement de notre métier. Soyons et restons solidaires!

May Ghanty

LE COMITÉ EXÉCUTIF

May Ghanty
Gilles Mathurin
Claudine English
Johanne Mailhot
Nathalie Bourque

Présidente
Vice-président
Trésorière
Secrétaire
Relationniste

Toujours dans le but d’être de plus en plus au courant des développements et afin de déterminer les tâches à exécuter, Les membres du Comité exécutif ont tenu cinq réunions dont quatre en visioconférence et une en présence et le Conseil d’administration a tenu dix réunions dont neuf par visioconférence, sur TEAMS et une seule en présence, en septembre 2022

Notre relationniste a fait de belles rencontres qui ont permis des échanges avec les instances politiques, des correspondances avec les ministères et autres.

Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos interrogations et à vos questions, vous n’avez qu’à nous contacter (aafsq@videotron.ca).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION en 2022

Novembre 2022 (après élection)

Région 01 Bas-St-Laurent	Madone Trudel
Région 02 Saguenay / Lac-St-Jean	Vacant
Région 03 Québec/ Capitale Nationale	Vacant
Région 04 Mauricie/Bois-Franc/ Centre	Jennifer Roy
Région 05 Estrie	Vacant
Région 06 Montréal-Métro	Vacant
Région 07 Outaouais	Vacant
Région 08 Abitibi-Témiscamingue	Vacant
Région 09/10 Côte Nord / Nord du Québec	Vacant
Région 11 Gaspésie / îles de la Madeleine	Sylvie Latulippe
Région 12 Chaudière-Appalaches	Vacant
Région 13 Laval	Vacant
Région 14 Lanaudière	Marie-Manouchka Dumé
Région 15 Laurentides	Caroline Therrien
Région 16 Montérégie	Vacant
Région (13) PRÉSIDENTE	May Ghanty
Région (07) VICE-PRÉSIDENT	Gilles Mathurin (intérim)
Région (16) TRÉSORIÈRE	Claudine English
Région (04) SECRÉTAIRE	Johanne Mailhot
Région (13) RELATIONNISTE	Nathalie Bourque

Merci à tous ces membres du Conseil d'administration qui ont travaillé pour vous toute l'année et qui ne ménagent jamais leur temps, leurs déplacements et leur énergie. Ils se sont engagés et dévoués pour une association en laquelle ils croient. Faire des rencontres dans les établissements de la santé ou dans les Écoles de Formation Professionnelle permettra de convaincre les gens de parler de notre belle association et de notre belle profession d'Auxiliaire Familial(e) et Social(e), A.S.S.S. ou PRIVÉ pour devenir davantage visibles avec ses différences.

BRAVO !!! Pour votre beau travail !!!

DES NOUVELLES DE VOS COMITÉS

*Claudine English (16) Montérégie
Sylvie Lalulippe (11) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Madone Trudel (01) Bas-St-Laurent*

LE COMITÉ DE LA SIGNATURE D'OR

Les membres de ce Comité auront pour tâches d'étudier toutes les mises en candidature qui seront expédiées à la secrétaire (agente administrative).

Le Comité analyse avec attention les candidatures reçues et trouvera la perle rare à qui l'on décernera le PRIX au Congrès de Formation.

EQUIPE JOURNAL

*May Ghanty, rédaction
Johanne Maillot, rédaction
Odile Cloutier, mise en page*

MERCI! ET BRAVO!

SECTION 4

RAPPORT FINANCIER

2022

**Association des Auxiliaires aux
Services de Santé et Sociaux
du Québec (A.A.S.S.S.Q.)**

**États financiers
au 31 décembre 2022**

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 – 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8-11

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs de
Association des Auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec
(A.A.S.S.S.Q.)

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.S.Q.), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur ces états financiers en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Raymond Chabot Crest CPA, S.S.C.

1

Chandler
Le 2 juin 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A107516

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.S.Q.)

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
Produits		
Apport		
Subvention d'urgence de Canada pour le loyer		1 425
Cotisations des membres	47 216	50 838
Vente de matériel promotionnel	486	798
	<u>47 702</u>	<u>53 061</u>
	-----	-----
Charges		
Sous-contrats	19 191	20 043
Matériel et fournitures diverses	353	
Achat de matériel promotionnel	1 398	
Taxes et permis	36	94
Charges locatives	9 220	8 884
Assurances	2 926	2 739
Frais de déplacement	3 205	4 565
Promotion et représentation	700	
Fournitures et frais de bureau	7 830	7 380
Télécommunications	2 598	1 626
Frais de poste		2 523
Impression et mise en page	2 548	1 462
Honoraires professionnels	10 122	3 648
Frais bancaires	93	35
Intérêts sur l'emprunt bancaire	211	246
Amortissement des immobilisations corporelles	201	274
Amortissement des actifs corporels	1 124	
	<u>61 756</u>	<u>53 519</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(14 054)</u>	<u>(458)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.S.Q.)

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>		<u>2021</u>
	<u>Investi en</u> <u>immobilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Solde au début	789	50 204	50 993
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1 325)	(12 729)	(14 054)
Investis en immobilisations	<u>5 619</u>	<u>5 619</u>	
	<u>5 083</u>	<u>31 856</u>	<u>36 939</u>
			<u>50 993</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.S.Q.)

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance) des produits par rapport aux charges	(14 054)	(458)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	201	274
Amortissement des actifs incorporels	1 124	
	<u>(12 729)</u>	<u>(184)</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(1 564)	(826)
Stocks		3 575
Frais payés d'avance		172
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 080	536
	<u>516</u>	<u>3 457</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(12 213)</u>	<u>3 273</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'actifs incorporels et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(5 619)</u>	
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(17 832)	3 273
Encaisse au début	<u>50 153</u>	<u>46 880</u>
Encaisse à la fin	<u>32 321</u>	<u>50 153</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.S.Q.)

Situation financière

au 31 décembre 2022

	2022 \$	2021 \$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	32 321	50 153
Comptes clients et autres créances (note 3)	4 355	2 791
Frais payés d'avance	<u>1054</u>	<u>1 054</u>
	37 730	53 998
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	588	789
Actifs incorporels (note 5)	<u>4495</u>	
	<u>42 813</u>	<u>54 787</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>5 874</u>	<u>3 794</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	5 083	789
Non affecté	<u>31 856</u>	<u>50 204</u>
	<u>36 939</u>	<u>50 993</u>
	<u>42 813</u>	<u>54 787</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.S.Q.)

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

1 - *STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME*

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de regrouper et de défendre les intérêts des personnes qui exercent la profession d'auxiliaire familiale. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Au cours de l'exercice, l'organisme a obtenu l'autorisation de modifier son nom Association des Auxiliaires Familiales et Sociales du Québec (AAFSQ) pour Association des Auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (AASSSQ).

2 - *PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES*

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Cotisations des membres

Les produits de l'organisme proviennent principalement des cotisations des membres. Ils sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Autres produits

Les ventes de matériel promotionnel sont constatés lors de l'encaissement.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.Q.)

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers) alors que ceux qui provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.S.Q.)

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et période</u>
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Site web	Linéaire	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut faire l'objet de reprises.

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.S.Q.)

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

3 – COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	3 735	2 171
Dépôt de garantie	620	620
	<u>4 355</u>	<u>3 791</u>

(a) Au 31 décembre 2022, il n'y a aucun client important (un client représentait 26% du total des comptes clients au 31 décembre 2021).

4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Valeur	Valeur
	comptable	comptable
	<u>nette</u>	<u>nette</u>
	\$	\$
Matériel informatique	3 807	3 502
Mobilier et agencement	3 879	3 596
	<u>7 686</u>	<u>7 098</u>
		<u>305</u>
		<u>283</u>
		<u>588</u>
		<u>789</u>

5 – ACTIFS INCORPORELS

	<u>2022</u>
	Valeur
	Comptable
	<u>nette</u>
	\$
	5 619
	1 124
	4 495

Association des auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux du Québec (A.A.S.S.S.Q.)

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

6- EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 3 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5% (11,45%, 7,45% au 31 décembre 2021) et est renouvelable annuellement.

7 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et les autres créances, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle à la fois des activités de fonctionnement, investissement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

8- ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant le 31 août 2024, à verser une somme de 14 715 \$ pour un local.

Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 9 290 \$ en 2023 et de 5 425 \$ en 2024.

Ce contrat de location prévoit une option de renouvellement additionnelle de trois ans dont l'organisme pourra se prévaloir.

SECTION 5

Prévisions budgétaires

2023

ASSOCIATION DES AUXILIAIRES AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX DU QUÉBEC (AASSSQ)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

	2023 Budget	2022 Réal
	\$	\$
PRODUITS		
Cotisations des membres	47 408	47 216
Congrès	38 635	-
Vente de matériel promotionnel	3 897	486
Vente de billets / vente boutique	1 425	-
Commandites	1 500	-
TOTAL DES PRODUITS	92 865 \$	47 702 \$
CHARGES		
Sous-contrats (secrétariat & comptabilité)	21 854	19 191
Matériel et fournitures /équipements	1 053	353
Achats de matériel promotionnel	3 821	2 098
Taxes et permis	37	36
Charges locatives	9 343	9 220
Assurances	3 182	2 926
Frais de déplacement/de représentation/de CE CA	2 586	3 205
Frais de congrès	33 459	-
Frais de poste	2 975	3 460
Fournitures et frais de bureau	2 384	4 370
Télécommunications	2 060	2 598
Impression et mise en page	2 337	2 548
Honoraires professionnels	6 115	10 122
Frais de bancaires	35	35
Frais d'administration / forfait Visa	288	269
Intérêts sur l'emprunt bancaire	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	148	201
Amortissement des actifs incorpores	787	1 124
TOTAL DES CHARGES	92 464 \$	61 756 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	401\$	(14 054) \$

Claudine English
Trésorière

